**A1)**

**Améliorer la protection et l’assistance aux orphelins infectés ou affectés par le VIH/sida. (CRC)**

**A1)**

**Assister la société civile dans la mise en place et la gestion d’hébergements pour protéger les femmes et les enfants qui risquent d’être victimes de violence. Prodiguer aux victimes de violence domestique des soins médicaux gratuits incluant un certificat médical gratuit qui démontre les blessures subies. (RS Violence contre les femmes)**

**A1)**

**Continuer la mise en place du plan stratégique en matière de violence domestique en mettant l’accent sur les violences faites aux femmes et aux filles. (EPU)**

**A1)**

**Fournir des programmes de formations pour sensibiliser le personnel pénitentiaire sur l’importance de prendre des mesures efficaces pour prévenir et remédier aux abus entre prisonniers ainsi que pour assurer que les détenus ne reçoivent pas d’autorité disciplinaire sur les autres détenus qui excuserait l’usage de violence. (RS Torture)**

**A2)**

**Améliorer l’accès à des services liés au VIH/SIDA et à la santé sexuelle et reproductive, de qualité, adapté à chaque âge et incluant des services confidentiels, notamment pour les adolescents. (CRC)**

**A2)**

**Garantir des actions et des sanctions coutre tout harcèlement et abus sexuels au sein de l’école. (CEDAW)**

**A2)**

**Améliorer la prévention et le combat contre le trafic d’être humain, notamment le trafic intérieur et transfrontière des femmes et des enfants pour exploitation sexuelle et travail forcé, par, entre autre, la mise en œuvre d’une législation anti-trafic protégeant les victimes et leurs fournissant si nécessaire aide et assistance. (EPU)**

**A2)**

**Développer des mécanismes efficaces pour identifier les victimes de trafic et de contrebande, particulièrement les migrants, femmes et enfants, et renforcer les capacités des agents de police et autres agents publics en ce qui concerne la mise en œuvre de ces mécanismes. (CMW)**

**A3)**

**Augmenter l’investissement de ressources dans les fournitures de soins de santé durant la période postnatale et développer des mécanismes permettant aux communautés de s’engager dans l’élaboration de programmes qui mobilisent et responsabilisent les femmes. (RS Santé)**

**A3)**

**Allouer et dépenser efficacement les ressources nécessaires pour prévenir et protéger les enfants de mort néonatale, infantile et de moins de cinq ans, de la malnutrition, des abus, de la pauvreté et des inégalités. (CRC)**

**A3)**

**Redoubler les efforts pour réduire le chômage et la pauvreté et donc de permettre à tous les citoyens de bénéficier des fruits de la spectaculaire croissance économique du pays. (EPU)**

**A3)**

**Examiner toutes les plaintes pour torture et mauvais traitement sur mineurs, en particulier les allégations de châtiment corporel. (RS Torture)**

**A4)**

**Chercher à augmenter le nombre de visites prénatales pour les femmes enceintes et considérer l’établissement de mécanismes assurant un suivi approprié aux patientes. (RS Santé)**

**A4)**

**Intensifier les mesures de prévention et de combat contre les Intensify measures to prevent and combat harmful traditional practices, including female genital mutilation, which occur especially in rural areas, and to investigate such acts in order to prosecute and punish the perpetrators. (UPR)**

**A4)**

**Diffuser la loi criminalisant la MGF aux ministères compétents, aux officiers de police, aux autorités policières, aux corps enseignant, aux chefs traditionnels et religieux et au public en général, particulièrement dans les communautés rurales. (CRC)**

**A4)**

**Garantir la séparation sur demande des mineurs vis à vis des adultes, conformément aux standards internationaux. (RS Torture)**

**A5)**

**Établir des unités pour la mère et le bébé dans les prisons pour promouvoir le bien-être des mères et des enfants, conformément à l’article 3 de la convention sur les droits de l’enfant. (RS Torture)**

**A5)**

**Dissuader les mariages précoces et promouvoir la valorisation de l’éducation des filles ; sensibiliser les parents et la population à cet égard. (RS Femmes)**

**A5)**

**Assurer l’enregistrement de tous les mariages traditionnels. (CEDAW)**

**A5)**

**Assurer l’allocation de ressources humaines, techniques et financières adéquates à toutes les entités associées à la violence domestique et aux abus sur enfants pour leur permettre la mise en œuvre sur le long terme de programmes abordant les sources de violence et d’abus. (CRC)**

**A6)**

**Intégrer dans les programmes éducatifs du primaire et du secondaire une éducation sur les droits sexuels et reproductifs appropriée selon l’âge. Cette éducation doit contenir une éducation sexuelle complète pour les filles et les garçons notamment sur les comportements sexuels responsables, la prévention de la grossesse précoce et les maladies sexuellement transmissibles comme le sida. (CEDAW)**

**A6)**

**Adopter une politique globale de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et garantir que l’éducation sexuelle et reproductive fasse partie du cursus scolaire obligatoire et vise les filles et garçons adolescents en mettant l’accent sur la grossesse précoce et les maladies sexuellement transmissibles. (CRC)**

**A6)**

**Continuer de combattre l’utilisation du travail des enfants, particulièrement dans l’industrie minière et de production de cacao, tout en mettant en place des mesures pour leur réhabilitation, réintégration et éducation. (EPU)**

**A6)**

**Commuer toutes les sentences de morts imminentes et formaliser l’actuel moratoire de facto sur la peine de mort en abolissant la peine de mort pour meurtre, une offense statutaire qui ne requière pas l’amendement de la Constitution. (RS Torture)**

**A7)**

**Fournir des coupons ou tout autre système au femmes pauvres vivant en milieu rural pour couvrir les frais de transport et d’hébergement liés aux soins de santés maternels. (RS Santé)**

**A7)**

**Entreprendre toutes les mesures nécessaires pour réduire le taux de mortalité en améliorant les soins prénataux et en prévenant les maladies contagieuses. (CRC)**

**A7)**

**Autoriser et encourager les filles enceinte de rester à l’école. (RS Femmes)**

**A7)**

**Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et combattre le trafic d’enfants et pour fournir des recours efficaces aux victimes. (EPU)**

**A8)**

**Améliorer l’accès à l’eau potable et à un assainissement adéquat et assurer la durabilité, la disponibilité et l’abordabilité à tous et particulièrement aux enfants. (CRC)**

**A8)**

**Prendre les mesures nécessaires qui dans un premier temps réduirait la généralisation du travail des enfants. (EPU)**

**A8)**

**Intensifier les efforts pour prévenir et combattre le trafic d’êtres humains, particulièrement pour les femmes et les enfants, incluant la mise en œuvre d’une législation anti-trafique, pourvoyant la protection des victimes et leur assurant l’accès à des services médicaux, sociaux, de réhabilitation et légaux avec une composante adéquate de conseil. (CAT)**

**A8)**

**Effectuer une étude pour enquêter sur le cadre, l’étendu et les causes de la prostitution forcée et du trafic d’être humain, en particulier des femmes et des filles. (CEDAW)**

**A9)**

**Augmenter la coopération entre les autorités en psychiatrie pour garantir que tous les lieux où des patients sont détenus pour des traitements involontaires possèdent un accès aux services de santé et soit visités par des organismes indépendants pour garantir une mise en œuvre appropriée de mesures de protection des droits des patients. (RS Torture)**

**A9)**

**Développer des stratégies d’encouragement pour garantir que les services de santé mental, en milieu rural et urbain, possèdent du personnel qualifié en santé mentale. (RS Santé)**

**A9)**

**Garantir de facto aux filles et aux jeunes femmes l’égalité d’accès à tous les niveaux d’éducation, notamment par l’élimination des frais directs et indirects de scolarité et en encourageant les parents d’envoyer leurs filles à l’école et en construisant des équipements sanitaires appropriés dans les écoles. (CEDAW)**

**A9)**

**Prendre des mesures fermes pour prévenir et éliminer le mariage précoce et force des enfants en mettant en œuvre la législation existante. (CRC)**

**A10)**

**Réguler, contrôler et superviser les pratiques de soins de santé en vue de prévenir les mauvais traitements et d’améliorer la fourniture de nourriture, de logement et de soins de santé. (RS Torture)**

**A10)**

**Améliorer de toute urgence les conditions dans les prisons et centres de détentions, en particulier dans l’accès à la nourriture et les soins de santé par les prisonniers et contre la surpopulation. (EPU)**

**A10)**

**Garantir que la Loi du Travail soit amandée avec en vue d’étendre la définition d’harcèlement sexuel pour couvrir explicitement l’environnement hostile produit par cet acte. (CEDAW)**

**A10)**

**Promouvoir des mesures de substitution à la détention, comme la déjudiciarisation, la probation, la médiation, le conseil ou les services d’intérêt général, chaque fois que possible, garantir que la détention soit utilisée en dernier ressort et pour un minimum de temps et soit revue de manière régulière en vue de la révoquer. (CRC)**

**A11)**

**Allouer suffisamment de ressources financières et humaines aux services de santé, particulièrement à la santé et nutrition des enfants, fournissant un personnel de soin de santé qualifié et entraîné. (CRC)**

**A11)**

**Garantir aux femmes de milieu rural un accès aux services et infrastructures de base, incluant des services de soin de santé et d’éducation et des opportunités économiques en parfaite égalité avec les hommes et leurs homologues de milieu urbain et ceci notamment par l’adoption de mesures temporaires spéciales. (CEDAW)**

**A11)**

**Interdire explicitement la punition corporelle sous toutes ces formes notamment en abrogeant toutes les défenses judiciaires de punition corporelle “raisonnable” et “justifiable”. (CAT)**

**A11)**

**Interdire explicitement la punition corporelle sous toutes ses formes, notamment au sein du foyer familial. (EPU)**

**A12)**

**Intensifier l’éducation de la santé et des droits sexuels et reproductifs par une diffusion de l’information sur les méthodes de contraception disponibles et les plannings familial, afin de réduire le nombre de grossesses non-désirées et précoces. (CEDAW)**

**A12)**

**Développer des stratégies conséquentes pour atteindre l’objectif des politiques d’action positives de 40% de femmes dans les processus publics de prises de décision. (EPU)**

**A12)**

**Développer et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation contre les croyances superstitieuses concernant les enfants (et adultes) handicapés, interdire leur admission et traitement dans des camps de prières et enquêter et poursuivre les auteurs d’actes de traitement inhumains et dégradants envers ces personnes. (CRC)**

**A12)**

**Promulguer des lois pour interdire l’admission et le traitement d’enfant dans les camps de prière et pour banner l’enchaînement, l’immobilisation prolongée, le jeûne obligatoire, les traitements sans le libre et informé consentement et le refus de médicament. (RS Torture)**

**A13)**

**Former rapidement des professionnels de la santé mentale et inciter fortement ces professionnels à fournir des soins de santé mentale dans les milieux ruraux. (RS Santé)**

**A13)**

**Recruter plus de professionnels de la santé mentale comme des médecins psychiatres et des infirmiers et infirmières spécialisés pour permettre de délivrer un plus haut niveau de santé à toutes les personnes atteintes d’handicaps mentaux. (RS Torture)**

**A13)**

**Garantir que les cas de MGF soient examinés et punis rapidement. (CRC)**

**A13)**

**Garantir que les protections légales fondamentales pour les personnes détenues par la police soient respectées. (EPU)**

**A14)**

**Examiner la suffisance des ressources de soins de santé disponible dans les institutions pénitentiaires et garantir une assistance médicale de haute qualité aux détenues. (CAT)**

**A14)**

**Améliorer rapidement l’accès aux soins de santé et leur qualité fournis par les infirmeries en y investissant financièrement afin d’assurer les standards minimums de soins médicaux et d’employer un nombre suffisant de médecins qualifiés, notamment dans la santé mentale et dentaire, en plus des assistant(e)s et infirmiers (-ères) médicaux. (RS Torture)**

**A14)**

**Éduquer les juges, les officiers de police, les chefs exécutifs des districts et les autres autorités compétentes sur la Loi contre la Violence Domestique. (RS Femmes)**

**A14)**

**Garantir la disponibilité et la qualité des programmes de prévention, de protection, d’accès à la justice, de réhabilitation et de réintégration, notamment les services de santé et de soutien psychosocial, l’assistance téléphonique gratuite et les hébergements adéquats pour les victimes. (CRC)**

**A15)**

**Établir un organisme indépendant sous le Ministère de la santé pour réguler et améliorer la quantité et la qualité de la nourriture. (RS Torture)**

**A15)**

**Renforcer les efforts pour augmenter la sensibilisation populaire sur les questions relatives aux attitudes traditionnelles préjudiciables aux droits des femmes. Accélérer l’adoption d’une législation en conformité avec la Convention qui régule la succession interétatique et le droit à la propriété des épouses en vue de garantir l’égalité entre les hommes et les femmes. (HRC)**

**A15)**

**Intensifier les efforts pour régler les problèmes liés au manque d’enregistrement des naissances de nouveau-nés provenant de familles pauvres et vulnérables et subissant d’autres violations des droits de l’homme, notamment de trafic d’êtres humains. (EPU)**

**A15)**

**Améliorer l’effort de collection de données pour garantir des données fiables sur le trafic des enfants, particulièrement en continuant de renforcer les capacités de travail des acteurs nationaux et des bases de donnée d’action sur la traite d’êtres humains. (CRC)**

**A16)**

**Promouvoir la désinstitutionalisation et élaborer des formes de traitement alternatives en consultation avec la communauté de personnes handicapées, particulièrement les traitement communautaire et l’assistance en termes de soins médicaux et de logement dans le but de libérer les individus des hôpitaux et camps de prière. (RS Torture)**

**A16)**

**Mettre en place des mesures nécessaires à la surveillance des activités des hôpitaux psychiatriques conformément à la CRPD. (EPU)**

**A16)**

**Continuer les efforts de protection des femmes qui se prostitues contre toutes les formes de discrimination dont celles violant leurs intégrités physiques. (HRC)**

**A16)**

**Renforcer et assurer la révision périodique du placement des enfants dans des familles d’accueil et institutions et surveiller la qualité des soins qui y sont promulgués grâce au Département de Sécurité Sociale, notamment en fournissant des canaux accessibles pour le signalement, l’observation et la réparation des mauvais traitements subis par les enfants. (CRC)**

**A17)**

**Augmenter le budget du Ministère de la Santé pour que les médecins et coteurs employés pour délivrer des services médicaux dans les lieux de détention soient indépendant vis à vis du Ministère de l’Intérieur. (RS Torture)**

**A17)**

**Installer un mécanisme de contrôle adéquat pour assurer que les écolières de milieux ruraux et des écoles publiques ont un accès égal à une éducation de haute qualité et intensifier les efforts pour réduire les disparités dans l’accès à la scolarité et la qualité d’éducation entre les milieux ruraux et urbains et entre les écoles publiques et privées. (CEDAW)**

**A17)**

**Garantir la mise en œuvre effective de l’interdiction légale du travail dangereux des enfants et du travail minier pour toutes personnes de moins de 18 ans, notamment en allouant des ressources adéquates. (CRC)**

**A17)**

**Enquêter sur les pires formes de travail des enfants, traduire en justice les responsables et garantir que toutes les victimes soient adéquatement protégées, assistées, réhabilitées et indemnisées. (HRC)**

**A18)**

**Soutenir les mesures mises en place pour prévenir la transmission du VIH/sida de la mère à l’enfant et développer une feuille de route pour assurer la mise en œuvre de mesures préventives effectives. (CRC)**

**A18)**

**Continuer d’augmenter les efforts pour réduire les infections et pour combattre la discrimination contre les personnes affectées par le VIH/sida. (EPU)**

**A18)**

**Prendre les mesures nécessaires aussi bien dans la loi que dans la pratique pour garantir aux travailleurs migrants et aux membres de leur famille le droit de former un organisme exécutif, une association ou un syndicat et d’en être membre dans le but de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, conformément à l’article 40 de la Convention. (CMW)**

**A18)**

**Garantir qu’aucun confinement ne soit mis en place, sauf si strictement requis, et qu’une révision judiciaire effective de la légalité de l’admission ou de la détention d’une personne dans une institution de santé mentale, incluant les camps de prière, soit disponible. (RS Torture)**

**A19)**

**Continuer de combattre la malaria, d’adresser les facteurs environnementaux et de renforcer la disponibilité de moustiquaires et d’insecticides, particulièrement où la malaria est le plus présente et s’assurer que tous les enfants, sans égards de leurs statuts économiques, ont un accès égal aux moustiquaires imprégnées. (CRC)**

**A19)**

**Faire plus d’efforts pour augmenter la scolarisation des filles ainsi que pour sensibiliser la société sur l’importance de leur éducation. (EPU)**

**A19)**

**Rappeler à l’ordre les autorités traditionnelles qui ont illégalement usurpé les pouvoirs de l’États et poursuivre toute personne ayant « soldé » des crimes sérieux de viol ou d’abus sur mineur au lieu de les rapporter aux autorités étatiques. (RS Femmes)**

**A19)**

**Promulguer la législation criminalisant le viol conjugal et fournir au Comité dans le prochain rapport le nombre de plaintes contre les violences faites aux femmes, incluant le viol, ainsi que des informations sur les investigations, poursuites et condamnation de ces affaires juridiques. (CAT)**

Additional Sets of COBs

**A20)**

**Augmenter la sensibilisation des familles, des chefs traditionnels et religieux, du corps enseignant et du public en général sur les conséquences négatives du mariage précoce et de la MGF et sur l’importance de l’éducation. (CRC)**

**A20)**

**Redoubler les efforts pour combattre la brutalité policière par des sanctions administratives et judiciaires à l’encontre des coupables ainsi que par des formations et programmes d’éducation pour les officiers de police en service et considérer d’inclure du matériel dédicacé aux droits de l’homme dans les programmes de formations des élèves-officiers. (EPU)**

**A20)**

**Développer et mettre en œuvre une politique pour protéger le droit des adolescentes enceintes, des mères adolescentes et des enfants et de combattre les discriminations qu’ils subissent. (CRC)**

**A20)**

**Continuer d’encourager l’allaitement exclusif de six mois et l’introduction à un régime alimentaire du nourrisson approprié, dans le but de réduire la mortalité néonatale et des enfants de moins de cinq ans. (CRC)**

**A21)**

**Adopter et applique une législation qui améliore efficacement les conditions de détention dans les centres de prisons et qui assure le respect des garanties judiciaires offertes aux détenus. (EPU)**

**A21)**

**Revoir la législation sur l’avortement, notamment en vue de garantir le meilleur intérêt des adolescentes enceintes ainsi que de prévenir les adolescentes de recourir à des avortements clandestins au risqué de leur vie. (CRC)**

**A21)**

**Améliorer le suivi des traitements pour les mères et leurs enfants affectés par le VIH/sida pour assurer un diagnostic et une initiation au traitement de manière plus précoce. (CRC)**

**A21)**

**Encourager des programmes communautaires ayant pour but de prévenir et de combattre la violence domestique, les abus et négligences envers les enfants et les punitions corporelles, notamment en faisant participer les anciennes victimes, volontaires et membres des communautés à l’élaboration de ces programmes et en leur offrant des formations afin de les supporter. (CRC)**

**A22)**

**Améliorer l’accès à des services de santé sexuelle et reproductive et liés au VIH/sida, appropriés selon l’âge et visant particulièrement les adolescents. (CRC)**

**A22)**

**Garantir la mise en œuvre effective de l’interdiction légale du travail dangereux des enfants et du travail minier pour toutes personnes de moins de 18 ans, notamment en allouant des ressources adéquates. (CRC)**

**A22)**

**Améliorer l’accès et la couverture de thérapie antivirale pour les enfants, mères et femmes enceintes affectés par le VIH/sida et améliorer l’accès à et les dispositions pour la prophylaxie, particulièrement pour les adolescents. (CRC)**

**A22)**

**Établir des mécanismes, procédures et directives générales pour assurer le signalement obligatoire des cas d’exploitation sexuelle d’enfant. (CRC)**

**A23)**

**Améliorer l’accès à l’eau potable et à un assainissement adéquat et assurer la durabilité, la disponibilité et l’abordabilité à tous et particulièrement aux enfants. (CRC)**

**A23)**

**Prendre les mesures nécessaires pour garantir l’éducation primaire gratuite pour tous les enfants et renforcer la scolarisation de tous les enfants dans l’éducation primaire et secondaire en prenant des mesures ciblées qui atteignent les enfants privés d’éducation, particulièrement les filles et les enfants dans les zones rurales. (CRC)**

**A23)**

**Établir des mécanismes et des services de protection pour les enfants soumis au travail, notamment si ce travail est dangereux, et assurer que les enfants victimes de ces pratiques ont accès à des services sociaux, médicaux, psychologiques et de réhabilitation ainsi que des réparations légales. (CRC)**

**A23)**

**Réformer la législation pour garantir que tout enfant soumis à n’importe quelle forme d’exploitation sexuelle soit traité comme victime et non assujettis à des sanctions criminelles. (CRC)**